

Ecrit par le 8 mai 2024

Professeur Raoult : « le rebond, je ne sais pas d'où cela sort »

Après avoir confirmé, il y a quelques jours, la diminution constante du nombre de cas diagnostiqués et de personne hospitalisées en réanimation au sein de ses services, le professeur Didier Raoult évoque son ressenti sur le risque d'une éventuelle seconde vague épidémique.

Dans une nouvelle vidéo d'une vingtaine de minute, il explique que la courbe du Covid-19 correspond à la courbe classique des épidémies. « L'histoire du rebond c'est une fantaisie qui a été inventée après la grippe espagnole qui, elle, a commencé l'été et qui donc n'a rien à voir. »

Pour le patron de l'Institut hospitalo-universitaire (IHU) de Marseille, cette épidémie s'inscrit dans le schéma habituel de la plupart des pandémies qui ont frappé l'humanité depuis la nuit des temps. Et dont toutes ont pourtant disparu malgré le fait que l'on n'avait pas alors les moyens de les contenir.

« Cela a toujours existé du temps de la variole ou bien encore de la rougeole, il y avait des épidémies, puis cela s'arrêtait, et cela revenait avant de disparaître à nouveau, sans que l'on sache trop vraiment pourquoi d'ailleurs. »

Isoler seulement les gens positifs

En projetant les modèles des épidémies déjà étudiées, le professeur Raoult estime que 97 % des cas auront eu lieu vers le 7 mai et 99 % autour du 19 mai.

« Nous serons alors dans le moment où nous pourrions faire du déconfinement et organiser seulement l'isolement des gens positifs sachant qu'il est vraisemblable qu'à cette période la transmissibilité du virus sera devenue beaucoup plus faible. »

Didier Raoult profite également de son intervention pour lancer quelques piques : « Le rebond, je ne sais pas d'où cela sort » ou bien encore « le fait qu'il faut que 70 % d'une population soit immunisé pour contrôler une maladie, c'est des chiffres entièrement virtuels ».

« En projetant les modèles des épidémies déjà étudiées 97 % des cas de Covid-19 auront eu lieu vers le 7 mai et 99 % autour du 19 mai. »

Traitement & réanimation

« Ce qui est très important dans le traitement, c'est qu'il y a plusieurs phases dans cette maladie que

Écrit par le 8 mai 2024

nous commençons à bien connaître », poursuit-il avant de rappeler que « les infections virales, c'est au début qu'il faut les traiter ».

Il revient aussi sur le rôle des médecins dans la crise : « on ne peut pas laisser les gens dans leur lit sans qu'on leur donne quelque chose jusqu'à ce qu'ils aient une insuffisance respiratoire et soient hospitalisés. C'est contraire à la médecine. On est là pour les soigner ! »

Il souligne également la qualité des services de réanimation français : « honnêtement on aurait pu avoir 30 % de morts en plus sans le formidable travail de ces équipes qui se sont trouvées dans des situations que l'on pourrait qualifier d'état de guerre ». Enfin, pour lui, le prochain défi sera de réfléchir comment détecter les fibroses de ceux que l'on croyait guéris ou pas atteints.

Où les capacités en réanimation restent tendues

Pour le portail de données [Statista](#), le déconfinement des Français, mis en œuvre à partir du 11 mai, se fera de manière progressive et différenciée selon la situation épidémiologique à l'échelle départementale. Les autorités de santé vont publier quotidiennement une carte qui classera les départements en 'vert' (pour un déconfinement classique) et en 'rouge, où la fin du confinement prendra une forme plus stricte. La différenciation sera basée sur l'analyse de trois critères : l'évolution du nombre de cas sur une semaine, la capacité de dépistage des départements et le taux d'occupation des services de réanimation.

Comme le montre cette carte, reprenant les données de Santé publique France compilées par Esri, les hôpitaux de plusieurs départements ont encore un taux d'occupation de leurs services de réanimation qui dépasse 100 %. Ces statistiques sont réalisées à partir du nombre de lits disponibles avant la crise sanitaire et, bien que la capacité ait été augmentée depuis, permettent de se faire une idée des départements qui restent sous tension. Le taux d'utilisation des lits de réanimation dépasse notamment 150 % dans toute l'Île-de-France ainsi que d'autres départements où la capacité en réanimation est faible et situés dans les régions Grand Est et Auvergne-Rhône-Alpes (les plus touchées).

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

Ecrit par le 8 mai 2024

Barbentane : la salle des Fêtes transformée en manufacture de masques

La commune organise lors du pont du 1er mai une manufacture de fabrication de masques lavables à la salle des fêtes.

Une initiative solidaire de certains habitants pour laquelle la Ville a financé l'achat du matériel nécessaire à la réalisation de ces masques avec, entre autres, l'acquisition de 3 kilomètres d'élastiques. La mairie a notamment pu compter sur le soutien de l'enseigne de prêt-à-porter Souleiado qui a offert 126 mètres de tissus. À ce jour, 25 personnes se sont portées volontaires pour confectionner au moins 4 000 masques en tissu lavable fidèles aux normes AFNOR. Par ailleurs, la mairie lance un appel à la solidarité aux couturier(ière)s qui souhaiteraient apporter leur aide. Quant à la distribution des masques aux habitants de la commune, elle commencera dès le lundi 4 mai.

Du vendredi 1er au dimanche 3 mai. 08h à 12h et de 13h30 à 17h30. Salle des fêtes de Barbentane. Route de Boulbon. Barbentane.

Inscriptions : auprès de la mairie : 04 90 90 85 85 ou contact.mairie@barbentane.fr.

12 M€ pour les entreprises et l'emploi

Le Conseil régional de Provence- Alpes-Côte d'Azur vient de débloquer 12M€ afin d'aider les entreprises et de sauvegarder les emplois de son territoire impactés par l'épidémie de coronavirus Covid-19. Ce soutien se traduit d'abord par la mobilisation de 5M€ destinés à une garantie d'emprunt portée à 80% (maximum légal) en faveur des entreprises les plus touchées.

Ecrit par le 8 mai 2024

L'objectif étant que les banques puissent continuer de façon sereine à jouer leur rôle de prêteuses dans les prochaines semaines. Par ailleurs, la Région va aussi consacrer 5M€ aux secteurs du tourisme, de la culture ou du sport, déjà particulièrement touchés ; mais également aux PME industrielles régionales qui connaissent des difficultés de production, font face à des ruptures de stock ou des retards d'approvisionnement dus à la fermeture d'usines en Chine et en Italie notamment. Enfin, une première enveloppe exceptionnelle de 2 M€, sous forme de prêts compris entre 3 000€ et 10 000€, sera dédiée aux entreprises du secteur de l'artisanat de bouche et de la restauration via une procédure simplifiée et un différé d'emprunt porté à 18 mois.

Les préconisations de la CCI de Vaucluse

Coronavirus 2019 n-Cov

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

Plateforme téléphonique d'information :
0800 130 000 (appel gratuit)

**En cas de fièvre, toux, difficultés à respirer,
au retour de Chine, composez le 15**



La Chambre de commerce de Vaucluse préconise, compte tenu de l'absence de diffusion du coronavirus Covid-19 en France, d'appliquer des mesures de protection exclusivement aux personnes revenant d'une zone de circulation.

Ecrit par le 8 mai 2024

En cas de signes d'infection respiratoire (fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés respiratoires) dans les 14 jours suivant son retour de Chine (Chine continentale, Hong Kong, Macao), de Singapour, de Corée du Sud ou des régions de Lombardie et de Vénétie en Italie, la personne ne doit pas se rendre chez son médecin mais appeler le 15 en signalant son voyage. Elle doit surveiller sa température 2 fois par jour, l'apparition de symptômes d'infection respiratoire (toux, difficultés à respirer...) ; porter un masque chirurgical lorsqu'elle est face à une autre personne et lorsqu'elle doit sortir ; se laver les mains régulièrement ou utiliser une solution hydro-alcoolique ; éviter tout contact avec les personnes fragiles (femmes enceintes, malades chroniques, personnes âgées...) ; éviter de fréquenter des lieux où se trouvent des personnes fragiles (hôpitaux, maternités, structures d'hébergement pour personnes âgées...) et toute sortie non indispensable (grands rassemblements, restaurant, cinéma...).

www.gouvernement.fr/info-coronavirus